



Préfecture de Loir-et-Cher
Commune de
Saint-Laurent-des-Bois
41240

Tel. : 02.54.72.32.15
st.laurent.des.bois@wanadoo.fr

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal : 07
En exercice : 07
Présents ou représentés : 06

Date de la convocation et d'affichage
20 février 2026

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
SAINT-LAURENT-DES-BOIS (41240)**

Séance du 14 avril 2025

L'an deux mil vingt-six, le vendredi vingt-sept février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Saint-Laurent-des-Bois sous la présidence de Roger BAUNÉ, Maire.

Présents : Roger BAUNÉ, Carine POGGI, Marie-Claude CHEVALIER-LACOMBE, Jean-Michel MESTIVIER, Grégory GAYON

Absents excusés : Thierry FEUILLET ayant donné pouvoir à Carine POGGI

Absent non excusé : Marie-Laure DAVARD

Le Conseil a désigné Carine POGGI comme secrétaire de séance.

Délibération 2026-04 - Objet : Affectation des résultats 2025

Constatant que le Compte Administratif 2025 présente :

Un excédent cumulé de fonctionnement de : 418 299.06 €
Un excédent cumulé d'investissement de : 9 244.83 €

Le Conseil Municipal

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,

Par 6 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention

DECIDE D'AFFECTER

Les résultats excédentaires ainsi qu'il suit :

- Excédent d'investissement (R001) : 9 244.83 euros
- Excédent de fonctionnement (R002) : 418 299.06 euros

Acte rendu exécutoire après Publication
Et dépôt en Préfecture le 06 mars 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme,

Carine POGGI
Secrétaire de séance

Le Maire,
Roger BAUNÉ